



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Direction des interventions de l'État
Bureau des politiques territoriales
yannick.lecornu@polynesi-francaise.pref.gouv.fr

Inauguration de la semaine du micro-crédit
organisée par l'Association pour le droit à l'initiative économique de Polynésie française

Vendredi 2 février 2017 – 10h00
Fare Pote'e du Parc Bougainville – Papeete

- Bonjour à tous, je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser l'absence de M. le Haut-commissaire, René BIDAL, retenu par d'autres obligations ; vous savez tout l'intérêt qu'il porte au micro-crédit et aux actions de l'ADIE.
- Grâce au travail et à la **constance des efforts** déployés par l'ADIE depuis maintenant près de dix ans, la semaine du micro-crédit est devenu peu à peu un rendez-vous annuel attendu et reconnu par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile.
- Honorer ce rendez-vous est, pour le représentant de l'État, un plaisir et une fierté. C'est en effet l'occasion de **féliciter les permanents et les bénévoles** de l'ADIE qui oeuvrent sans relâche au développement économique, notamment dans les îles éloignées. C'est aussi un moyen de **mettre en lumière des réussites**, celles des chefs d'entreprise qui se sont lancés grâce et avec l'ADIE. C'est enfin l'opportunité de **communiquer** sur le potentiel du micro-crédit.
- Le microcrédit constitue une réponse aux besoins des oubliés du financement bancaire conventionnel : les personnes moins solvables ou ayant des projets jugés trop peu ambitieux pour être soutenus par une banque. Par l'attribution de prêts de faible montant, des entrepreneurs ou des artisans, qui ne pouvaient pas accéder aux prêts bancaires classiques, se sont vu offrir la possibilité de démarrer ou de développer leur activité. Car, derrière le microcrédit, il y a des

projets et des espoirs, des femmes et des hommes et, par-dessus tout, il y a la **confiance**.

- C'est d'ailleurs l'origine même du mot : **le crédit, c'est la confiance**, la croyance par le créancier, que le débiteur sera à même de payer sa dette à l'échéance. Le créancier est donc « *celui qui fait confiance* ».
- Cette définition ne saurait mieux illustrer la démarche de l'ADIE en Polynésie française.
- Le microcrédit, c'est aussi **un outil de cohésion sociale**, puisqu'il permet à chacun de parvenir à la dignité et au respect par l'insertion économique. D'ailleurs, en discutant avec les entrepreneurs, on s'aperçoit que généralement **la dimension sociale de leur activité prime sur les perspectives d'enrichissement**, preuve que la réussite économique n'est pas une fin en soi mais bien un moyen de parvenir à un accomplissement personnel aux retombées collectives.
- Le succès rencontré par le micro-crédit en Polynésie française dépasse, chaque année, les prévisions. En outre, il s'agit d'un succès durable : grâce à l'ADIE, **77% des entreprises aidées sont toujours en activité après 2 années d'existence**. Il s'agit également d'un succès accessible à tous puisque l'ADIE accompagne au quotidien des femmes et des hommes sur l'ensemble du territoire, notamment aux Tuamotu et aux Australes.
- Voilà pourquoi **l'État soutient l'ADIE depuis 2009**, notamment via une subvention de fonctionnement de 23,8 millions de francs XPF permettant l'implantation d'antennes dans les archipels et assurer des actions de promotion du microcrédit.
- Jusqu'alors, bien que les résultats étaient attendus pour le 31 décembre, le versement de la subvention n'était effectif qu'en milieu d'année. Ce décalage temporel induisait des tensions de trésorerie pour l'ADIE et limitait sa capacité d'action au cours du premier semestre.
- Or, chaque jour compte. C'est pourquoi, pour 2018, M. le Haut-commissaire a demandé et obtenu de la Ministre des Outre-mer que la convention annuelle soit

signée dès décembre 2017. Ainsi, **l'ADIE dispose, dès le 1^{er} janvier, des moyens de son développement.**

- Grâce à ce soutien, les membres de l'ADIE poursuivront, avec le dynamisme et la détermination que nous leur connaissons, leurs actions de terrain, aux côtés des chefs d'entreprise. **Cet accompagnement, on ne le dit pas assez, n'est pas que financier.** Il y a également les formations, en particulier pour la gestion comptable, et le soutien quotidien, pour ne pas dire le coaching.
- Les entrepreneurs qui ont bénéficié du soutien de l'ADIE le savent bien : ce soutien, cette possibilité d'appeler son conseiller et de le questionner, constitue la plus-value majeure de l'ADIE. **Le crédit à visage humain** : voilà ce qu'incarne le micro-crédit.
- Durant cette semaine du micro-crédit, j'espère que les porteurs de projet et la presse iront à la rencontre de ces entrepreneurs qui, sans le micro-crédit, n'auraient peut-être jamais pu développer leur activité. Ils témoigneront de cet accompagnement qui dépasse de loin le simple octroi d'un prêt.
- Vous tous, acteurs de l'économie concrète, soyez fiers de votre action collective qui dessine, par le micro-crédit, les contours de macro-espérances pour la Polynésie française de demain.
- Je vous remercie.